

Délibération n°184/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025

Date de convocation : 17 octobre 2025	Nombre de présents : 52
Effectif légal du conseil communautaire : 80	Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de membres en exercice : 79	Nombre de votants : 59
Date d'affichage : 17 octobre 2025	

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle de la Halle aux Grains de la commune de Toucy, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-sept octobre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHANTEMILLE Sophie, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WERA Patricia,.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile, CARRÉ Michel (suppléante Mme WERA), CONTE Claude (suppléant M. VAN DAMME), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DROUHIN Alain (pouvoir à Mme Beaujard), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à Desnoyers), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger (pouvoir à Mme Michel), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Javon), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, DA SILVA MOREIRA Paulo, DUFOUR Vincent, FOUCHER Gérard, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, JOURDAN Brice, MACCHIA Claude, MELLIN Solange, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, SANCHIS Jean-Pierre.

Secrétaire de Séance : COUET Micheline

OBJET : Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.229-26, R.229-51 et suivants ;
- Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.100-1, L.100-2 et L.100-4 ;
- Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement son article n°188 intitulé « La transition énergétique dans les territoires » ;
- Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial ;
- Vu la délibération n°0229/2017 du 12 juillet 2017 prescrivant l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre ;

Délibération n°184/2025

- Vu la délibération n°0008/2020 du 13 février 2020 portant sur l'arrêt du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre ;
- Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (n°MRAe 2020BFC16) ;
- Vu le document concernant les modalités de prises en compte des avis reçus et de la consultation du public annexé à la présente délibération ;
- Vu la délibération n°0180/2021 du 5 juillet 2021 approuvant le projet du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre prenant en compte les retours de la MRAe pour dépôt pour avis auprès de la DREAL et de la Région ;
- Vu l'avis favorable de la DREAL BFC (réf 21-200) ;
- Vu l'avis favorable de la Région Bourgogne-Franche-Comté (réf : DAT-DT-CA-2112) ;
- Vu le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre modifié pour prendre en compte les différentes remarques reçues et annexé à la présente délibération,
- Considérant que le projet approuvé par le Conseil communautaire fera l'objet d'un dépôt définitif sur la plateforme informatique et mis à la disposition du public à l'adresse suivante <https://www.temtoires-climat.ademe.fr>,
- Vu l'avis favorable de la commission environnement en date du 16 octobre 2025,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de l'environnement,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (59 voix pour) :

- **Adopte le projet du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) comme annexé,**
- **Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

